



PROCES-VERBAL

Commission Régionale U6 / U11

Réunion du : Lundi 21 Novembre 2021

Présidence : M. PERFETTI Jean-Claude

Présent(s) : MM CRISTOFARI Paul – PAOLI Daniel – BONAVIDA Antoine -
MMES PERI Jeanne – VINCIGUERRA Eliane

Absent(s) :

Excusé(s) :

Assiste(nt) :

Plateaux N° 9 du Samedi 03 DECEMBRE 2022

U6 À U9

De 10H00 à 13H30

Centre de BALAGNE :

Stade d'ILE ROUSSE

Club organisateur : FC BALAGNE

Clubs convoqués : ENT. BALAGNE MONTICELLO / JS CALVI / STA REPARATA / LUMIACCIA / CALENZANA

Centre de BASTIA I :

Stade de MIOMO

Club organisateur : ASC PIEVE DI LOTA

Clubs convoqués : PIEVE DI LOTA / SC BASTIA / FC BORGIO / CAPICORSU / ECB SUD / FEC BASTIA (1 équipe) / GFCBL

Centre de BASTIA II

Stade P. TAMBURINI

Club organisateur : FJE BIGUGLIA

Clubs convoqués : FJEB / AS FURIANI AG. / CASINCA / GALLIA CL / COSTA VERDE / CORTE PTE LECCIA / NEBBIU CD

[PROCHAINS PLATEAUX LE SAMEDI 10 DECEMBRE 2022](#)

Plateaux N° 9 du Samedi 03 DECEMBRE 2022

U10 / U11

de 10H00 à 13H30

Plateau A : BALAGNE :

Stade d'ILE ROUSSE

Club organisateur : FC BALAGNE

Clubs convoqués : BALAGNE / JS CALVI / ENT. BALAGNE MONTICELLO / SQU. LUMIACCIA / CALENZANA

Plateau B :

Stade de VESCOVATO

Club organisateur : AS CASINCA

Clubs convoqués : FJEB (2 équipes) / CASINCA / CORTE PTE LECCIA / PIEVE DI LOTA

Plateau C :

Stade de BORGGO

Club organisateur : FC BORGGO

Clubs convoqués : FC BORGGO / FJEB (3 équipes) / SC BASTIA / NEBBIU CD

Plateau D :

Stade d'ERBAJOLO

Club organisateur : EC BASTIA SUD

Clubs convoqués : ECB SUD / COSTA VERDE / GALLIA CL / AS FURIANI AG. / CAPICORSU

[PROCHAINS PLATEAUX LE SAMEDI 10 DECEMBRE 2022](#)

1- CALENDRIER 2022 / 2023

8 - SAMEDI 26 Novembre 2022

9 - SAMEDI 03 Décembre 2022

10 - SAMEDI 10 Décembre 2022

VACANCES SCOLAIRES DE NOEL

REPRISE DES PLATEAUX LE SAMEDI 07 JANVIER 2023

10 - SAMEDI 07 Janvier 2023

11 - SAMEDI 14 Janvier 2023

12 - SAMEDI 28 Janvier 2023

13 – SAMEDI 04 Février 2023

15 – SAMEDI 11 Février 2023

VACANCES SCOLAIRES D'HIVER

REPRISE DES PLATEAUX LE SAMEDI 11 MARS 2023

16 - SAMEDI 11 Mars 2023

17 – SAMEDI 18 Mars 2023

RATTRAPAGES

SAMEDI 25 MARS 2023

SAMEDI 1ER AVRIL 2023

SAMEDI 22 AVRIL 2023

SAMEDI 29 AVRIL 2023

RAPPELS

Tous les plateaux de la saison 2022/2023 seront programmés le samedi matin de 10H30 à 13H30

Les clubs sont informés qu'ils doivent participer uniquement aux plateaux sur lesquels ils sont convoqués.

Les clubs ne peuvent organiser des plateaux sans l'accord de la Commission (demande à faire par courrier ou mail)

En cas d'infraction au règlement ci-dessus mentionné, le club recevant ou organisateur et le club participant seront respectivement sanctionnés **d'une amende de 150 Euros**.

ARBITRAGE OBLIGATOIRE EN U11 SOUS PEINE D'AMENDE.

Les clubs qui souhaitent recevoir des plateaux sont priés de faire retour à la Commission du planning en mentionnant la date et la catégorie souhaitée.

GESTION EN CAS D'INTEMPERIES

Le bon déroulement des plateaux est à l'appréciation du club organisateur.

Dans l'impossibilité du déroulement de celui-ci, le club organisateur est dans l'obligation d'en informer les clubs et la Commission (éviter les déplacements inutiles).

Changement d'installations (terrains)

Les clubs possédant plusieurs terrains sont dans l'obligation d'informer la Ligue (assurance) et les clubs concernés au plus tard le mardi soir (mercredi convocations des enfants).

Retour Feuilles de présences (OBLIGATOIRE)

En cas de non-respect de cette obligation

- **Santions** : Plus d'organisation de plateaux
Amendes

LOIS DU JEU - NOUVEAUTES

U6 / U7

1/ Relance protégée : Dans la zone des 7 mètres

2/ Coup de pied de réparation (pénalty) sur la ligne des 7 mètres au milieu du but

3/ Rentrée de touche

ET :

4/ Coup de pied de coin (corner) 2 options : Conduite de balle ou passe

PRECISION : Le joueur / joueuse décide de rentrer en conduite de balle suite à un corner ou à une touche, joue librement et donc peut tirer et marquer au but